

DATE DE PUBLICATION : 2 mai 2024

La directrice départementale de la Somme

[Délégation de signature donnée par la directrice départementale de la Somme aux cadres du Centre de Traitement Partagé Surendettement Picardie](#)

Vu la délégation de signature donnée par Mme Carine JUPIN, directrice régionale des Hauts-de-France, à Mme Maryse CHABAUD le 29 janvier 2024 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Maryse CHABAUD, directrice départementale de la Somme, et de M. Samuel COUTANT, son adjoint, délégation est donnée à Mme Karine DELCAMBRE, responsable du Centre de Traitement Partagé Surendettement Picardie et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Charles GUILLON, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du Centre de Traitement Partagé Surendettement Picardie.

Fait à Amiens, le 2 mai 2024

Maryse CHABAUD